



problème de droit de passage

Par **13claudie**, le **25/03/2011** à **06:19**

Bonjour,

nous avons acheté une maison avec droit de passage sur notre terrain pour un voisin enclavé. Aucun souci pour nous, nous avons fait rajouter sur le contrat de vente "pas de stationnement ni d'emconbrants".

Depuis plusieurs mois la relation s'est dégradée jusqu'aux insultes de la fille et agressivité/provocation incessante des amis de passage!! Ce monde continuant a se garer a cheval sur le droit de passage nous empêchant de manœuvrer pour entrer chez nous!!

La situation géographique:

Le droit de passage fait 4 metres de large sur 14m32 de long a partir du début de leur terrain, l'ouverture chez eux faisant ces 14 metres!!! Car ils ont un garage auvert d'une grande largeur plus un portail en travers, le garage donnant directement sur le droit de passage (vue ambiante sur leur "bordel") mais en retrait d'environ 2m50 du début du droit de passage...

Notre question:

avons nous le droit d'exiger que leur ouverture ne fasse plus que 4metres, et ainsi cloturer les 10 metres restants, choix a eux de placer les 4 metres ou ils veulent...et eventuellement faire réduire en longueur ce droit de passage qui du coup nous empute d'une grosse partie de notre terrain (avons manqué de vigilance quant a ce problème lors de l'achat....nous ne comprenons pas pourquoi le droit de passage est si long...).

Je ne sais pas si j'ai été claire, je peux préciser si nécessaire...merci